

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

OCTOBRE 2021

Édité : le 03 novembre 2021

« Le texte complet de chaque acte publié dans le recueil pourra être consulté à la Communauté de Communes Loire et Semène »

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVE SUR SEMENE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE

OCTOBRE 2021

I. DELIBERATIONS :

Aucune délibération sur cette période.

II. DECISIONS DU PRESIDENT :

Décision n°20211001_P_121 du 01 octobre 2021 concernant la signature d'un avenant à la convention avec « l'Association La Manivelle »,

Décision n°20211004_P_122 du 04 octobre 2021 concernant la signature d'un avenant à la convention avec le Collectif Konsl'Diz,

Décision n°20211004_P_123 du 04 octobre 2021 concernant la signature d'une convention avec le Collectif Konsl'Diz dans le cadre de la saison culturelle,

Décision n°20211006_P_124 du 06 octobre 2021 concernant la signature d'un contrat de cession avec Les Vertébrées dans le cadre de la saison culturelle,

Décision n°20211006_P_125 du 06 octobre 2021 concernant la signature d'un avenant à la convention avec L'Association Même pas en Rêve,

Décision n°20211007_P_126 du 07 octobre 2021 concernant la signature d'un contrat de cession avec La Compagnie Maintes et Une Fois dans le cadre de la saison culturelle,

Décision n°20211011_P_127 du 11 octobre 2021 concernant la signature d'une convention de subvention dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France Services,

Décision n°20211012_P_128 du 12 octobre 2021 concernant la signature d'une convention avec « CEMEA AUVERGNE » pour l'organisation d'une formation générale du Brevet d'Aptitude aux fonctions de directeur,

Décision n°20211012_P_129 du 12 octobre 2021 concernant la signature d'une convention avec Piotki dans le cadre de la saison culturelle,

Décision n°20211013_P_130 du 13 octobre 2021 concernant la signature d'une convention avec le collège Lafayette du Puy en Velay pour le prêt d'une exposition au sein de la Communauté de Communes Loire Semene,

Décision n°20211013_P_131 du 13 octobre 2021 concernant l'avenant à la convention avec l'Association Eveil Forme Loisir, pour l'organisation d'une conférence et deux ateliers motricité du tout petit, dans le cadre du REAAP 2021,

Décision n°20211015_P_132 du 15 octobre 2021 concernant la signature d'une convention de partenariat avec la Fédération Française des Motards en Colère 43 dans le cadre des journées de sécurité routière,

Décision n°20211018_P_133 du 18 octobre 2021 concernant la signature d'une convention avec le centre de vacances « Les Alouettes » relative à l'organisation de trois séjours hiver en faveur des enfants du territoire âgés de 9 à 17 ans,

Décision n°20211021_P_134 du 21 octobre 2021 concernant la signature d'une convention avec le Centre cinématographique de Saint-Etienne -Les 3 C- dans le cadre de la Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et à la Culture,

Décision n°20211021_P_135 du 21 octobre 2021 concernant la signature d'une convention CinéRuban dans le cadre de la Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et à la Culture,

Décision n°20211022_P_136 du 22 octobre 2021 concernant la signature d'un contrat d'emprunt de 1 000 000,00 € avec la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin pour le Budget Annexe Espace Aqualudique Aurec sur Loire,

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVE SUR SEMENE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.

Décision n°20211026_P_137 du 26 octobre 2021 concernant la signature d'un acte spécial de sous traitance pour les travaux de programme Voirie 2020,

Décision n°20211027_P_138 du 27 octobre 2021 concernant la signature d'un contrat de cession avec la compagnie Le Chant des Lignes dans le cadre de la saison culturelle,

Décision n°20211029_P_139 du 29 octobre 2021 concernant la signature d'un contrat de cession avec la compagnie Poudre d'Esperluette dans le cadre de la saison culturelle,

III. DECISIONS DU BUREAU :

Décision n° 20211012_B_125 du 12 octobre 2021 concernant la convention de délégation de compétences pour l'organisation des services d'autopartage d'Aurec sur Loire à passer avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes,

Décision n° 20211012_B_126 du 12 octobre 2021 concernant l'attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise à la Société ATC AUTOMATISME – PELLE Anthony,

Décision n° 20211012_B_127 du 12 octobre 2021 concernant le Procès-Verbal de fin de mise à disposition par la Communauté de Communes Loire Semène de bien immeuble affecté à la commune de Pont Salomon,

Décision n° 20211012_B_128 du 12 octobre 2021 concernant la mise à jour du règlement intérieur du CISPD,

Décision n° 20211012_B_129 du 12 octobre 2021 concernant la validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès de la DRAC dans le cadre de la convention Education Artistique et Culturelle 2021-2022 « Utopie et Dystopie : entre imaginaire et réalité »,

Décision n° 20211012_B_130 du 12 octobre 2021 concernant la validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la convention Education Artistique et Culturelle 2021-2022 « Utopie et Dystopie : entre imaginaire et réalité »,

Décision n° 20211012_B_131 du 12 octobre 2021 concernant la validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès du Département de la Haute-Loire dans le cadre de la convention Education Artistique et Culturelle 2021-2022 « Utopie et Dystopie : entre imaginaire et réalité »,

Décision n° 20211026_B_132 du 26 octobre 2021 concernant l'attribution du marché : Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un spot de pleine nature - Abords de la Semène à Pont-Salomon dans le cadre des projets touristiques,

Décision n° 20211026_B_133 du 26 octobre 2021 concernant la validation du plan de financement et demande de subvention auprès du LEADER dans le cadre du projet de réalisation d'un spot de pleine nature - Abords de la Semène à Pont-Salomon,

Décision n° 20211026_B_134 du 26 octobre 2021 concernant l'avenant à la convention pour la poursuite du dispositif d'auto-stop organisé par le PETR Pays de la Jeune Loire,

Décision n° 20211026_B_135 du 26 octobre 2021 concernant la convention de raccordement des Salaisons MASSARDIER autorisant le déversement des eaux usées autres que domestiques dans le système d'assainissement collectif,

Décision n° 20211026_B_136 du 26 octobre 2021 concernant l'avenant de moins-value à passer avec la SARL TREMA dans le cadre des Travaux d'assainissement rue des acacias à Pont Salomon,

Décision n° 20211026_B_137 du 26 octobre 2021 concernant la participation des EPCI à la création d'un fonds Inclusion Jeunesse auprès du Département de la Haute-Loire,

IV. ARRETES :

Aucun arrêté non nominatif sur cette période.